



Direction départementale des territoires
Service Prospective Planification Habitat
Bureau Planification de l'urbanisme -Risques
Affaire suivie par : Christian BENETREAU
Tél. : 06 64 49 27 75
Adresse mail : christian,benetreau@deux-sevres.gouv.fr

Niort, le - 2 FEV. 2024

Monsieur le Président,

Vous m'avez notifié le 13 décembre dernier, pour avis, le dossier de révision allégée N°3 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes du Thouarsais.

Cette révision allégée vise à répondre au développement de l'entreprise MATEX, localisée sur la commune de Plaine-et-Vallées (commune déléguée de Taizé-Maulais), qui souhaite agrandir son site de production à proximité immédiate de son site d'implantation.

La zone d'extension possible au nord et prévue par le PLUi n'est plus adaptée au processus industriel envisagé.

Cette révision allégée consiste donc à classer les parcelles à l'Est, initialement identifiées en Ap (12 200 m²), en zone à vocation d'activité industrielle 1AUi et classer la parcelle initialement classée en 1AUi (21 831m²) en Ap. L'OAP modifiée prévoit la création d'une haie notamment le long de la route départementale.

Ce projet qui se traduit par la réduction de la surface urbanisable au profit du zonage agricole n'appelle pas d'observations de ma part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Directeur départemental,



ERIC BATAILLER

Monsieur Bernard PAINEAU
Président de la Communauté de communes du Thouarsais
Hôtel des communes
4 rue de la Trémoille - CS 10160
79104 THOUARS CEDEX

Copie : Madame la sous-Préfète de l'arrondissement de Bressuire.